

UNION INFO

UNION du corps enseignant secondaire genevois
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
secretariat@union-ge.ch - www.union-ge.ch

Janvier 2022

Dans ce numéro :

- Édito : ... nous perdîmes 500
- Le flou de la Réforme de l'EC
- La charrue avant les bœufs :
décharge PG
- Retour de l'AMC

Réforme de l'école de commerce : un flou inquiétant

La nouvelle organisation de l'École de Commerce doit entrer en vigueur à la rentrée 2023. Le peu d'informations actuellement disponibles sur sa forme n'est pas d'ordre à nous rassurer.

Certes, la bonne nouvelle annoncée est que le modèle genevois continuera d'exiger l'apprentissage de deux langues étrangères, mais beaucoup d'autres points nécessiteraient un éclaircissement bien plus important. On ne sait pas, par exemple, ce qu'il adviendra des 750 élèves qui s'inscrivent actuellement en filière base, sachant que cette filière va disparaître. La Direction Générale dit vouloir attendre de voir quels choix ces élèves feront.

Comment cela impactera-t-il les écoles ? À quelles nouvelles mixités les établissements devront-ils faire face ? Nul ne le sait et aucun aménagement ne semble être prévu pour anticiper ces changements.

... Suite en page 2

Édito : ... nous perdîmes 500 en arrivant au port

**FAUTE DE MOYENS, ET D'ENSEIGNANT·E·S
L'ÉCOLE FAIT SA MUTATION:**



S'il est important de penser à l'avenir, d'imaginer l'école de demain, il est parfois intéressant de jeter un coup d'œil en arrière.

En relisant un article écrit par Rachad Armanios paru dans le journal Le Courrier le 23 avril 2013, le Bureau de l'Union a été frappé par son titre évocateur : « Il manque 340 profs au postobligatoire ».

L'article fait état d'un constat sans appel : « depuis 1994 (...) les effectifs n'ont cessé d'augmenter alors que l'encadrement unitaire, soit le nombre d'enseignants pour cent élèves, n'a pas cessé de baisser. »

En 2013, le constat était amer. En effet, on soulignait la dichotomie entre les clichés véhiculés à l'encontre de la profession enseignante et la réalité des conditions de travail qui se dégradent, pour les enseignant·e·s, et les conditions d'études pour les élèves. Moins il y a d'enseignant·e·s pour les encadrer, moins la prise en charge des élèves est efficace et individualisée, les enseignant·e·s ayant moins de temps à consacrer à chacun·e.

Le Bureau de l'Union s'est donc demandé ce qu'il en était en 2020.

Accrochez-vous !

En appliquant le taux d'encadrement de 1994 aux élèves de 2020, **ce sont 509 (!) ETP qui manquaient rien qu'à l'ESII** (anciennement postobligatoire) au 31 décembre 2020 (chiffres obtenus grâce aux statistiques du SRED).

J'adhère à l' 

... Suite en page 2

Réforme de l'EC, suite...

La transformation du paradigme « par discipline » en un enseignement « par compétence » est également source de nombreuses questions.

Bien que des descripteurs de compétences soient en cours d'élaboration, on se demande à quel type de formation continue les enseignant·e·s actuel·le·s seront confronté·e·s pour devenir des « guides », voire des « coaches » (*sic* !).

On se permet d'exprimer beaucoup d'inquiétude quant à l'impact que tout ceci aura sur l'emploi des actuel·le·s et futur·e·s collègues. La DG promet une information à tou·te·s les enseignant·e·s sur le projet consolidé d'ici fin janvier. Elle annonce également la création d'un large éventail de Groupes de Travail paritaires (pas moins de 10 groupes possibles, mais la DG verra ceux qu'elle estime nécessaires, en fonction des besoins). On espère surtout que le modèle final qui sera validé tiendra compte de nos requêtes, propositions, refus et solutions.

On demande qu'une réelle consultation des enseignant·e·s soit faite pour une transformation aussi importante de l'École de Commerce.

L'AMC a élu un comité

Le Bureau de l'UNION est ravi d'annoncer à l'ensemble de ses membres que l'Association des maîtres du collège Calvin, vieille de 111 ans, a pu former un comité grâce à plusieurs collègues motivé·e·s qui ont été élu·e·s le 14 octobre 2021.

Le Bureau se réjouit donc de pouvoir compter à nouveau sur la participation de représentant·e·s de l'AMC et encourage tout établissement dans lequel un comité ne serait pas encore actif à le solliciter si besoin.

... nous perdîmes 500 en arrivant au port, suite

Ce résultat témoigne d'une destruction systématique des conditions d'apprentissage des élèves de l'ESII. Comment peut-on continuer à pratiquer une politique d'économie et d'austérité, alors même qu'il est évident qu'un système éducatif solide est un atout majeur pour tout État qui se respecte? Combien d'années encore devons-nous subir le discours délétère qui considère que les enseignant·e·s ne sont que des charges pour l'État ?

Voilà pourquoi nous devons nous battre pour plus de postes, plus d'écoles, plus d'éducation ! Car si nous parîmes 2'000 (à la louche), par un manque de renfort, nous perdîmes 500 ETP en arrivant au port !

Le DIP met la charrue avant les bœufs... et péjore les conditions de travail

Alors que les PL numériques sont discutés au Grand Conseil, les président·e·s de groupe de discipline (PG) à l'ESII ont été convoqué·e·s en cette rentrée 2021 à quatre demi-journées obligatoires pour réfléchir aux possibles applications pédagogiques et didactiques du numérique dans l'ensemble des disciplines. Le fruit de ce travail doit contribuer à ajuster les plans d'études.

Ainsi, le DIP bouscule l'ordre logique en établissant d'abord des besoins budgétaires (installer du WiFi et des équipements divers), avant d'être au clair sur leurs utilisations pédagogiques. De même, n'y a-t-il pas une incohérence à demander aux enseignant·e·s de justifier l'utilité et l'omniprésence du numérique, sans avoir au préalable pris le soin d'en démontrer l'intérêt ? C'est mettre la charrue avant les bœufs.

Mais cela n'est pas tout. Il convient de rappeler que les PG, qui ont dû plancher sur le volet pédagogique du numérique, ont subi de plein fouet les restrictions budgétaires. Alors que l'ESII traverse une période de turbulences avec des réformes dans les trois ordres d'enseignement, le DIP a réduit drastiquement les heures de dégrèvement octroyées aux PG, arguant de ridicules allègements parcimonieux de la charge de travail, assimilable à une forme de mépris à l'endroit de leurs responsabilités.

La réalité est que, cette rentrée, notre hiérarchie a imposé des tâches supplémentaires en obligeant les PG à explorer les pistes pédagogiques du numérique à l'école. Les quelques heures payées au cachet n'équivalent pas au temps dégagé pour une telle charge et ne remplacent pas la valeur symbolique rattachée à cette fonction que représente une décharge digne.

L'UNION dénonce cette politique qui consiste à faire travailler plus tout en payant moins.

Avec une telle gestion, le DIP est en train d'épuiser et de démotiver le personnel enseignant de l'ESII : corvéable à merci tout au long de la semaine de 8h à 17h, quel que soit le taux d'activité, quelle que soit la charge de travail. Les corrections et préparations de cours sont de facto reportées la nuit, le week-end et pendant les congés. Cette pratique affecte tout le personnel enseignant qui voit inlassablement sa charge de travail hebdomadaire augmenter, sans que le traitement n'évolue.

Adhérez, l'union c'est vous !
L'UNION s'engage à vos côtés